

# La demande de libération d'un clown palestinien devant un tribunal israélien

21 mars 2016



**Ce lundi 21 mars avait lieu la première audience de Mohammed Abu Sakha, artiste et professeur de cirque à Ramallah, en détention administrative depuis le 14 décembre 2015. Des proches et des militants se sont rassemblés devant le tribunal militaire d'Ofer pour demander sa libération.**

C'est ce lundi 21 mars qu'une audience est organisée pour examiner la demande de libération de Mohammed Abu Sakha. Arrêté par Israël en décembre dernier, ce clown palestinien a été placé en détention administrative, une procédure qui permet de garder les charges secrètes. Selon l'armée israélienne, l'artiste palestinien est un membre actif d'un parti politique palestinien considéré comme terroriste par Israël, une accusation que démentent sa famille et ses collègues. Ces dernières semaines, des rassemblements ont eu lieu en Israël et en Europe pour réclamer sa libération. Reportage à l'école de cirque palestinien où il enseignait.

Une dizaine de jeunes Palestiniens s'entraînent sous le grand chapiteau de l'école du cirque de Bir Zeit. Ils sont encadrés par Nayef Abdallah, l'un des collègues de Mohammed Abu Sakha, emprisonné depuis le mois de décembre. « En général, explique-t-il, les jeunes viennent ici pour progresser. Ils travaillent de 10h jusqu'à 17h30. Normalement, il y a six enseignants. Mais maintenant nous ne sommes plus que cinq. »

## Acrobaties, jongleries, chorégraphie

Dareen Awwad a rejoint le groupe il y a trois ans. Cette Palestinienne de 15 ans regrette l'absence de l'enseignant : « C'était notre entraîneur. Il était là le vendredi et on faisait nos échauffements avec lui pendant une ou deux heures. On apprenait des mouvements de gymnastique. J'aime beaucoup Abu Sakha, c'est un super coach. »

Directeur de l'école de cirque, Shadi Zmorrod dément les accusations des autorités israéliennes concernant les activités de Mohammed Abu Sakha. « Si les autorités ont quelque chose contre lui : qu'ils l'inculpent. Soit il y a un procès, soit il est relâché, c'est aussi simple. Nous réclamons de la transparence mais ici, il n'y en a pas », témoigne-t-il.

Un rassemblement est organisé ce lundi 21 mars devant le tribunal militaire d'Ofer où la demande de libération sera examinée. Des militants israéliens pour la paix sont aussi attendus pour montrer leur soutien.

Source : <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20...>

[AGIR pour la libération de Mohammed.](#)

• Emplacement : [Vous êtes ici : Accueil > S'informer > Actualités >](#)

• Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/La-demande-de-liberation-d-un-clown-palestinien-devant-un-tribunal-israelien>